

# Magnanville

magazine

*un état d'esprit*



**Magnanville,  
terre d'émancipation**

# sommaire

## 4

### → nous

Tribunes Libres

Interview de Delphine Cailleret-Calanca, déléguée en charge des affaires culturelles et associatives

Elections présidentielles et législatives : comment voter ?

Agence postale communale : heures d'ouverture de ses services

## 7

### → notre vie

Repas des aînés : c'est le moment de s'y inscrire

Des plantations d'arbres pour les naissances

Mutuelle communale : une source d'économies

## 10

### → notre ville

Le marché des producteurs reprend en mars

## 11

### → notre territoire

Le Centre de vaccination a ouvert au complexe Firmin Riffaud

Calendrier de collecte des déchets : une consultation en ligne individualisée et précise

Samedi 19 mars

10h30 : cimetière de Magnanville

11h00 : place du 19 mars 1962

(quartier des Roussières)



## → Infos pratiques

### Hôtel de ville

2 rue de la ferme – 78200 Magnanville

Tél : 01 30 92 87 27

[www.magnanville.fr](http://www.magnanville.fr)

### Permanence des élus

Sur rendez-vous. Tél : 01 30 92 87 27

### Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Tél : 01 30 92 87 18

### Services sociaux

### Pôle Autonomie Territorial Seine Aval Ouest

Tél : 01 39 07 79 04

### Centre de contact du service de Protection Maternelle Infantile du département des Yvelines

Tél : 0 801 801 078\*

### ALLÔ Planification familiale

Tél : 01 30 83 61 21

### Médiathèque - Le Grenier des Arts

Tél : 01 75 74 81 74

[www.bibliotheque-mairie-magnanville.net](http://www.bibliotheque-mairie-magnanville.net)

### Le Colombier-Magnanville

Tél : 01 34 77 65 09

[www.lecolombier.org](http://www.lecolombier.org)

### L'école des 4 z'Arts

Tél : 01 30 92 86 56

[www.ecole4zarts.net](http://www.ecole4zarts.net)

### Administrations

Police : 01 30 94 82 10

Préfecture : 01 39 49 78 00

Sous-préfecture : 01 30 92 74 00

Tribunal d'instance : 01 30 98 14 00

Conseiller juridique : 01 30 92 87 27

Défenseur des droits : 01 30 92 22 51

Écrivain public : 01 30 92 87 27 ; 01 34 00 16 16

### Urgences

Samu : 15 / Police : 17 / Pompiers : 18

### Pharmacie de garde

pour la connaître, contactez le commissariat

Tél : 01 30 94 82 10



### Bulletin municipal de Magnanville

Hôtel de Ville - Rue de la Ferme - 78200 MAGNANVILLE

Tél. 01 30 92 87 27 - Fax 01 30 92 38 17

Site Internet : [www.magnanville.fr](http://www.magnanville.fr) - Courriel : [contact@mairie-magnanville.fr](mailto:contact@mairie-magnanville.fr)

Directeur de la publication : Michel LÉBOUC

Crédits photos : mairie de Magnanville - Regards Magnanvillois

Conception-Impression : Lescure Graphic

La Heunière - 27120 Douains - Tél : 02 32 77 32 40

Toute utilisation des photos et textes ne peut se faire qu'après accord de la mairie.

N° ISSN 2555-1183



Chères Magnanvilloises,  
Chers Magnanvillois,

**M**agnanville est une terre d'émancipation. Nous l'avons inscrit dans l'ADN de notre commune.

**Terre d'émancipation, en facilitant l'accès au sport et à la culture.**

Depuis 2014, nous proposons de nouveaux lieux de vie et de loisirs, avec la création de l'espace Julien Lauprêtre et de notre médiathèque Le Grenier des Arts... La construction d'un nouveau gymnase livré en 2024 s'inscrit dans cette continuité. Parallèlement, nous avons décidé de maintenir le haut niveau de nos subventions aux associations magnanvilloises, et notamment à l'école des 4 z'Arts et au Colombier-Magnanville qui contribuent magnifiquement à faire rayonner l'art et le spectacle sur tout le territoire. C'est un choix politique que j'assume alors qu'une grande majorité de communes ont réduit leurs subventions en raison de la baisse d'activités des associations due au contexte sanitaire. Nous menons aussi des initiatives sportives à destination de tous les publics pour promouvoir les valeurs du sport : l'amitié, le respect et l'excellence.

**Terre d'émancipation, par une politique sociale ambitieuse envers nos aînés.**

Nous avons mis en place des actions pour lutter contre l'isolement de nos seniors et pour garder le lien : semaine bleue, ateliers numériques, distribution de colis de fin d'année en porte à porte mais aussi à travers l'organisation d'un repas des seniors au printemps, si la situation sanitaire le permet.

**Terre d'émancipation, par la citoyenneté et le dialogue participatif.**

Chaque année, nous organisons des dizaines de réunions publiques et groupes de travail concernant l'ensemble des projets de la commune. Avec mes élus, nous recevons aussi les Magnanvillois pour entendre leurs idées, et répondre à leurs interrogations de façon individuelle. Cette écoute permanente se traduit par la réponse aux besoins des habitants en

terme de services publics (poste communale, mutuelle communale, commerces de proximité et aussi prochainement par la création d'un centre bourg avec de petits logements privés, des commerces et des services).

Notre ambition, c'est d'agir, chaque jour, pour améliorer la qualité de vie des Magnanvillois. En 2022, je vous présenterai mon plan « Prévention, médiation, sécurité ». Pour ce projet, comme pour chacun des projets que nous portons, j'irai chercher les financements ainsi que je l'ai toujours fait. Nous sommes à un moment important de la vie de la collectivité dans le cadre de la préparation budgétaire. A l'occasion du vote du budget, je vous présenterai les perspectives financières de la ville qui auront un impact positif sur les foyers avec un investissement conséquent sur le mandat. Comme je le dis souvent, une ville qui n'investit pas est une ville qui s'appauvrit, qui perd ses jeunes, ferme des écoles et des infrastructures.

Pour être maire, il faut aimer les gens et être passionné par sa commune. Mais je n'aime pas ces gens qui salissent l'image de notre ville par leurs incivilités, dégradations, dépôts sauvages... Je mettrai chacun face à ses responsabilités car j'en ai assez de cette infime partie de la population qui « pourrit » la vie du plus grand nombre.

Je veux aussi dénoncer ceux qui, au sein même du Conseil municipal, mettent leur entière énergie à critiquer l'action de ma majorité dans une démarche populiste, plutôt que de nourrir un débat constructif.

À tous les autres, chères Magnanvilloises, chers Magnanvillois, je suis très fier d'être votre maire et je vous dis à très bientôt lors de prochaines rencontres.

**Michel LEBOUc**

Maire,  
Conseiller communautaire délégué  
de la CU GPS&O  
1<sup>er</sup> vice-président du SDIS 78.

## TRIBUNES LIBRES

### MAJORITÉ

Mobilisés pour vous 2021 s'est achevée en vous rencontrant lors de la distribution des colis des aînés et l'organisation de Magnan'gliss. Nous démarrons l'année avec l'arrivée du centre de vaccination sur notre commune dès le 3 février. Nous espérons aussi vous retrouver pour des moments plus festifs : spectacles pour nos écoliers, fêtes des associations, fête de la ville... si nécessaires au bien-vivre ensemble. Nous vous souhaitons une très belle année, pleine d'optimisme et riche de projets .

### OPPOSITION

2022, une année charnière pour Magnanville. Plusieurs projets, dont certains ont été annoncés très récemment, vont encore bouleverser le cadre de vie de notre commune. Du projet de centre pénitentiaire, en passant par le lancement d'un programme immobilier près de la mairie, ou l'impact fiscal du nouveau gymnase et de GPSEO, les sujets structurants sont très nombreux et malheureusement élaborés sans la participation des magnanvillois. Nous resterons vigilants et à votre écoute.

## Culture et vie associative, toujours au cœur des ambitions



Élue au Conseil municipal en mai 2020, Delphine Cailleret-Calanca, est déléguée en charge des affaires culturelles et associatives depuis décembre 2021. Elle nous répond sur la place de la culture à Magnanville.

**Magnanville Magazine : Quelles sont vos attaches avec Magnanville ?**

**Delphine Cailleret-Calanca** : J'ai toujours vécu à Magnanville. J'y ai passé une enfance très agréable. J'ai pu profiter des infrastructures scolaires, sportives et culturelles dont la commune est dotée. J'y ai appris la tolérance, la solidarité, le respect...; des valeurs importantes pour devenir un futur citoyen. C'était une évidence pour moi de rejoindre l'équipe de Michel Lebouc avec qui je partage des idées pour la sauvegarde de l'intérêt général. En étant conseillère déléguée à la politique culturelle, je peux à mon tour participer à l'épanouissement des familles magnanvilloises et permettre aux enfants d'acquiescer ces mêmes valeurs citoyennes.

**MM : Quelles sont vos missions en tant qu'élue ?**

**DCC** : Mes missions s'intègrent dans la continuité de la politique culturelle et associative ambitieuse que mène la ville. Nous avons la chance de disposer sur la commune de beaux espaces culturels comme la Ferme et la médiathèque et d'avoir un tissu associatif important qui rythme la vie magnanvilloise. Cette année encore nous confirmons notre choix d'accompagner les associations par le biais d'un soutien financier et matériel (subventions, prêt de salles, gestion des fluides, communication), pour leur donner les moyens de continuer à proposer aux habitants des animations et des rendez-vous culturels de qualité. Nous croyons à l'émancipation par la culture, nous sommes attachés aux valeurs de tolérance et d'ouverture d'esprit qu'elle véhicule et nous sommes convaincus qu'elle permet de lutter contre les inégalités, le repli sur soi... Elle nous apporte aussi des moments de partage et de plaisir. C'est pourquoi elle a toute sa place à Magnanville.

**MM : Quels sont vos projets ?**

**DCC** : Depuis 2020, la crise sanitaire joue les trouble-fêtes mais nous pouvons nous réjouir que les lieux culturels restent ouverts et nous avons aussi l'espoir de pouvoir reprendre les festivités (Fête de la musique, Fête de la Ville et de la Jeunesse). Nous sommes attachés à ces rendez-vous qui sont des parenthèses propices à la détente, à la créativité et au lien social. Nous travaillons également à renforcer les liens entre les écoles et la médiathèque pour promouvoir, toujours plus la culture auprès des jeunes Magnanvillois. Parallèlement, nous travaillons sur l'accueil des publics dans les bâtiments municipaux et notamment la salle de spectacle Le Colombier et les locaux qui accueillent l'école des 4 Z'arts.

## Le Conseil Municipal d'Enfants est installé



Les 12 jeunes élus du CME ont tenu leur première séance de travail, le 14 janvier, sous la coordination d'Aurore Léopold, bibliothécaire à la médiathèque « Le Grenier des Arts ». Le Grenier des Arts est un lieu de culture et de vie permettant l'éveil à la citoyenneté. Les jeunes disposent de ressources documentaires inépuisables sur place. Néanmoins, pour conserver le caractère officiel, « Les séances plénières se dérouleront dans la salle du conseil municipal » souligne Danièle Deschamps, adjointe déléguée à la politique d'animation, au conseil municipal d'enfants et affaires scolaires.

# Élections 2022

Les Français majeurs ayant le droit de vote sont appelés aux urnes, pour les présidentielles des 10 et 24 avril et les législatives des 12 et 19 juin.

Pour voter, inscrivez-vous sur les listes électorales, sur [servicepublic.fr](http://servicepublic.fr) ou en mairie avec votre carte d'identité ou passeport accompagnés de votre justificatif de domicile daté de moins de 3 mois.

Si vous avez eu 18 ans entre le 1er mars et la veille du premier tour de l'élection ou si vous avez été recensé à la journée de défense et de citoyenneté, vous n'avez aucune démarche à faire.

**A noter : suite à une refonte des listes électorales, tous les Magnanvillois inscrits sur les listes électorales recevront une nouvelle carte d'électeur cette année.**

## Procuration

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ces jours-là, donnez procuration à un électeur de votre choix, qu'il habite Magnanville ou une autre ville. Une première partie de la démarche est réalisable en ligne via la télé-procédure « Ma procuration » sur [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr). Vous devez, au préalable, vous munir de votre numéro national d'électeur (inscrit sur votre carte d'électeur ou dans le module « Interroger sa situation électorale » du site [servicepublic.fr](http://servicepublic.fr)), et celui du mandataire. Une fois cette étape réalisée, rendez-vous au commissariat ou à la gendarmerie de votre choix avec le numéro de référence et votre pièce d'identité pour valider la demande. Si votre état de santé ou si une infirmité sérieuse vous empêche de vous déplacer, un agent de police peut se déplacer à votre domicile pour l'établir. Pour cela, faites-en la demande par écrit, accompagnée de votre certificat médical ou d'un justificatif de l'infirmité. Les citoyens résidant à l'étranger doivent, quant à eux, s'adresser au consulat ou à l'ambassade de France.



Horaires d'ouverture des bureaux de vote : 8h-20h

Plus d'infos : service élections – 01 30 92 87 27.

## Dates limites d'inscription sur les listes électorales :

### Élections présidentielles :

en ligne, jusqu'au 2 mars ; en mairie, jusqu'au 4 mars.

### Élections législatives :

en ligne, jusqu'au 4 mai ; en mairie, jusqu'au 6 mai.

## Vos démarches postales

Déjà deux mois d'existence ! L'agence postale communale, inaugurée le 22 novembre, fait le bonheur de ses usagers. Le service, repris par la ville, fonctionne à l'identique d'un bureau de poste mais ne propose pas les produits de la Banque Postale. Vous pouvez y affranchir vos lettres ou colis, acheter des timbres, enveloppes ou Colissimo prêt à envoyer. Les agents de la ville sont à votre service pour toutes ces opérations « L'agence en mairie remplace le bureau de poste qui était installé dans les locaux de la Communauté urbaine GPS&O de la rue des Pierrettes. Nous souhaitons conserver ce service de proximité pour nos Magnanvillois et les habitants des communes aux alentours. »

### Les jours et heures d'ouvertures :

- Lundi : 14h-17h

- Mercredi : 9h-12h

- Samedi : 9h-12h

Plus d'infos : 01 30 92 87 27.



# Une naissance : un arbre

**Planter un arbre pour chaque enfant né et résidant à Magnanville**, telle est l'action que la municipalité va mettre en place dans les prochains mois.

C'est une coutume déjà bien ancrée dans le monde et qui trouve sa légitimité à Magnanville « 50 à 60 naissances sont recensées, chaque année, dans la commune. Notre objectif est de connecter les enfants à la nature dès leur plus jeune âge » explique Françoise Gonichon, adjointe à la politique financière et à la citoyenneté.

## Un impact notable sur l'environnement

Des plantations sont envisagées dès l'automne et au début de l'hiver, selon les naissances qui seront comptabilisées semestriellement. « Planter des arbres est une bonne façon de contribuer à améliorer notre environnement et la biodiversité. L'action permettra de végétaliser et de reboiser la commune. Nous choisirons des essences locales et rustiques et des processus de culture optimisés pour garantir une bonne reprise des arbustes. ». Un certificat attestant de la plantation de l'arbre sera remis aux familles qui le souhaitent par la mairie. Chaque enfant recevra aussi un livret composé de pages éducatives sur le respect de la nature, d'illustrations et d'un herbier sur lequel il pourra coller une feuille de l'arbre. Une belle initiative à suivre dans les prochains mois.



**L'ARBRE ET L'ENFANT GRANDIRONT ENSEMBLE**

# Rénovation énergétique des Cytises



**L'isolation du groupe scolaire les Cytises sera totalement refaite dans les mois à venir.**

C'est le second groupe scolaire le plus ancien de la ville. Construit dans les années 1970, il a été bâti sans isolation. Depuis l'an dernier, la ville a entrepris des travaux d'envergure avec le remplacement du réseau d'eau, de gaz et de l'ensemble des radiateurs. Cette année, elle poursuit l'amélioration des bâtiments en les isolant, dans le cadre du plan national de rénovation énergétique. Après une procédure de consultation, la ville a désigné le cabinet CET Ingénierie et l'architecte « l'Atelier RAF LISTOWSKI » pour la maîtrise d'œuvre. Les experts ont établi un diagnostic des bâtiments et le projet de rénovation. À l'aide de ces documents, la ville va procéder à une consultation des entreprises qui seront en charge du chantier, en avril.

## Une année de travaux

« Les travaux devraient débuter cet été par l'école maternelle. Ils se poursuivront pendant les périodes de vacances scolaires à l'école élémentaire. Nous espérons que le chantier ne souffrira pas d'un manque d'approvisionnement en matériaux, ce qui pourrait entraîner du retard dans le planning » informe Jean-Philippe Blot, adjoint aux affaires scolaires. La rénovation englobe l'isolation extérieure des bâtiments ainsi que toutes les menuiseries. Ces travaux permettront des économies non négligeables sur les fluides et apporteront de meilleures conditions de travail pour les élèves et les enseignants.

# Adhérez à la mutuelle communale

**78** : C'est le nombre de Magnanvillois qui ont adhéré à la mutuelle communale mise en place en octobre 2021 par le Centre Communal d'Action Sociale, en partenariat avec la Mutuelle de Prévoyance Interprofessionnelle. Selon les retours de certains nouveaux inscrits, les économies réalisées par leur foyer sont loin d'être négligeables pour des couvertures parfois supérieures « Mon adhésion à MPI me fait économiser 400 euros sur l'année » explique Jozéfa, 78 ans. MPI garantit une adhésion rapide, sans questionnaire de santé, et sans critère d'âge, avec des options adaptées à vos besoins. Vous souhaitez y adhérer ? Rencontrez un conseiller en mairie. Vous pourrez ainsi comparer vos garanties actuelles et leurs propositions.

Bon à savoir ! La résiliation auprès de votre mutuelle peut se faire à tout moment dans l'année, sous réserve que vous en soyez adhérent depuis 12 mois minimum.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la ligne dédiée aux Magnanvillois : 01 88 33 59 74.



# Repas festif des séniors :

**Pour ce printemps 2022**, la municipalité a le plaisir d'organiser le traditionnel repas des Séniors le dimanche 27 mars, à 12h, au gymnase Marie-Amélie Le Fur.

Ce repas est ouvert à tous les Magnanvillois de 70 ans et plus, ainsi qu'à leur conjoint de moins de 70 ans, sous réserve d'une participation de 20 €.

Attention, les places sont limitées : vous pouvez vous inscrire en remplissant le **coupon réponse** que vous devez envoyer à la mairie **avant le 26 février**, par courrier ou par courriel à l'adresse suivante : [ccas@mairie-magnanville.fr](mailto:ccas@mairie-magnanville.fr)

Ce repas est un moment convivial et festif avec animation. Partagez-le avec vos voisins et amis magnanvillois !



M. : ..... Prénom : .....

Né le : ..... / ..... / .....

Mme : ..... Prénom : .....

Née le : ..... / ..... / .....

Mail : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Souhaite(nt) participer **au repas** des aînés qui aura lieu le dimanche 27 mars, **au gymnase Marie-Amélie Le Fur (place Pierre Bérégovoy).**

Pour les conjoints de moins de 70 ans, merci de joindre un chèque de 20 € à l'ordre du Trésor public.

NB : cet événement se tiendra dans le respect des gestes barrières et sur présentation du pass vaccinal.

## Jobs d'été : à vos CV

La ville poursuit son dispositif « Jobs d'été » et recrute 20 jeunes magnanvillois, âgés de 16 à 17 ans cet été pour épauler les services municipaux. À la médiathèque, au sein du service technique municipal, au pôle animation... Les missions sont variées et permettent à chacun d'acquérir des compétences et de faire une première immersion dans le monde du travail « L'opération Jobs d'été rencontre un réel succès. La durée de travail est d'une semaine afin de satisfaire le plus grand nombre de jeunes Magnanvillois. Nous sommes très vigilants à ce qu'ils font car ils sont la vitrine

de la ville durant cette période » explique Nathalie Devaux, adjointe en charge de la jeunesse.

### Modalités

Adressez dès à présent vos CV et lettre de motivation en mairie, **avant le 1<sup>er</sup> avril**, à l'attention de M. Le Maire - Hôtel de ville - Rue de la Ferme - 78200 Magnanville.

Si votre candidature est retenue, vous serez contacté(e) pour un entretien dans le courant du mois d'avril.



RÉUNION D'INFORMATION DES JOBS D'ÉTÉ 2021

## Des bourses pour vous accompagner

La ville propose deux dispositifs d'aides pour accompagner les projets des jeunes magnanvillois.

### La bourse à projets

Vous avez entre 16 et 25 ans, habitez la ville et avez un projet individuel ou collectif dans le domaine sportif, culturel, humanitaire, citoyen ou tout autre secteur ? La ville vous accompagne dans sa réalisation. Vous pouvez en faire la demande en retirant votre dossier à l'accueil de la mairie ou par mail à [pspp@mairie-magnanville.fr](mailto:pspp@mairie-magnanville.fr)

### Le BAFA

Vous avez entre 17 et 25 ans et souhaitez passer votre Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur ? La ville peut vous soutenir pour accéder à cette formation destinée à encadrer les enfants et les jeunes pendant les vacances, les mercredis ou sur le temps périscolaire.

Le dossier de demande est disponible à l'accueil de la mairie ou par mail à [pspp@mairie-magnanville.fr](mailto:pspp@mairie-magnanville.fr)

La formation au BAFA est courte, pratique et accessible dès l'âge de 17 ans. Elle se compose d'une session de formation théorique, d'un stage pratique et d'une session d'approfondissement.

Plus d'infos sur les modalités d'inscription à la formation : <https://www.jeunes.gouv.fr/Le-BAFA> ; sur les aides de la ville : service jeunesse - Tel : 01 30 92 97 87.



ANIMATION À L'ACCUEIL DE LOISIRS

## Inscriptions scolaires rentrée 2022-2023

La mairie procèdera aux inscriptions de vos enfants nés en 2019, du **lundi 21 février au vendredi 8 avril**.

Présentez-vous au service accueil de la mairie avec les pièces correspondantes à votre situation.

### Copies des pièces à fournir

- Livret de famille  (carnet de santé) vaccinations  justificatif de domicile  certificat de radiation
- Notification CAF  Jugement de divorce (décision domicile de l'enfant, garde de l'enfant)

La ville rappelle que seul un dossier complet et traité par le service des affaires scolaires vaut inscription définitive.

Plus d'infos : 01 30 92 99 23.

# Cela se passe à la médiathèque, en mars

**Samedi 5 mars à 10h :** Café parents spécial « parentalité et enfant apprenant, une véritable aventure ! » avec Lila VERRIEST, orthophoniste.

Au cours de cette séance, l'objectif est de mieux comprendre son enfant apprenant pour mieux identifier ses besoins. Parmi les thèmes abordés :

- \* Décrypter comment son enfant apprend au cours de son développement ;
- \* Valoriser et enrichir ses habiletés parentales ;
- \* Outiller son enfant tout au long de son parcours d'apprenant ;
- \* Accompagner la conquête de l'autonomie et optimiser les devoirs à la maison.

Un autre café parent avec cette professionnelle est prévue, en juin, sur le thème « Parentalité et enfants à profils neuro-atypiques « dys », Trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité...

**Samedi 12 mars à 10h30 :** Rencontre littéraire avec Thomas Bonicel, auteur magnanvillois de « Les Immortelles ».

**Mercredi 16 mars à 10h30 :** BB en bib

**Samedi 19 mars à 15h et 16h30 :** Jeux vidéos « Just Dance », venez affronter vos amis !

**Plus d'infos :** 01 75 74 81 74 et [mediatheque@mairie-magnanville.fr](mailto:mediatheque@mairie-magnanville.fr)



## Lecture : les immortelles de Thomas Bonicel

**Thomas Bonicel, jeune Magnanvillois,** présentera son roman « Les Immortelles », publié par Le Lys Bleu Editions, au café littéraire organisé par la médiathèque « Le Grenier des Arts », le samedi 12 mars, à 10h30. À tout juste 23 ans, Thomas vient de prendre les fonctions d'ingénieur spécialisé dans les énergies et l'environnement. L'envie d'écrire lui est venue de ses voyages et de l'opportunité qu'il a saisie de devenir critique

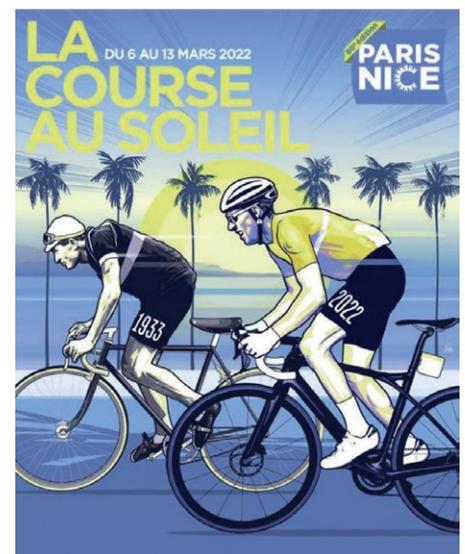
de cinéma. Grâce à cette expérience, il a pris du recul et « l'envie de plonger dans la fiction lui est naturellement venue » explique-t-il. Dans ce premier roman, classé en « science-fiction » malgré lui, Thomas traite deux questions : jusqu'où une fille peut aller pour retrouver sa mère ? et Est-il pertinent de vouloir échapper à la mort ? Un roman à découvrir sans plus tarder.

## La 80<sup>e</sup> édition du Paris-Nice passera par Magnanville !

**Pour la 1<sup>ère</sup> étape de cette édition anniversaire,** la course cycliste s'élancera de Mantes-la-Ville, le dimanche 6 mars. Les coureurs traverseront Magnanville entre 16h et 17h, en empruntant les rues de l'Ouest, de Carnaux, de Fontenay, l'avenue des Érables et l'avenue de l'Europe vers le rond-point de Soindres. « Les Yvelines sont une terre de vélo et le cyclisme est un sport populaire, ainsi, je me réjouis que le Paris-Nice passe par Magnanville cette année. Le parcours emprunté par les coureurs promet d'ailleurs

*un beau spectacle avec un sprint bonification que nous pourrons suivre en direct, sur place, ou en retransmission télévisée »* indique le maire, Michel Lebouc. En marge de l'événement, le Département des Yvelines et Mantes-la-Ville, partenaires d'ASO et du Paris-Nice proposeront, dès le samedi 5 mars, un village d'animations autour du cyclisme. À noter : pour les besoins de la course, des arrêtés de circulation et de stationnement seront pris pour la journée du 6 mars.

**Plus d'infos :** [www.magnanville.fr](http://www.magnanville.fr)



## Le marché est de retour

Le marché des producteurs reprend le vendredi 25 mars de 17h à 20h, sur le parvis de la mairie.

Fruits et légumes frais et de saison, fromages, viande et bien d'autres produits seront sur les étals. Le marché magnanvillois est l'occasion de faire ses courses au plus près de chez soi mais aussi de bénéficier de précieux conseils des exposants et exploitants. « Une convention a été signée par la ville avec les Terres de Ménerville et la Chèvrerie la Couture, présentes depuis le démarrage de ce marché. Grâce à cet accord, des animations seront proposées ponctuellement sur les marchés mais aussi dans les écoles » informe Jean-Philippe Blot, adjoint en charge du dossier. Un rendez-vous incontournable à noter sur vos agendas.

Les dates : 25 mars, 8 et 22 avril, 6 et 20 mai, 3 et 17 juin, 1<sup>er</sup> juillet, 2, 16 et 30 septembre.



## Bus : un arrêt flambant neuf



Un point de ramassage en enrobé a été construit, par l'entreprise Watelet, au pied du collège George Sand, fin janvier. Il remplace l'arrêt provisoire qui n'avait que trop duré. Plusieurs mois auparavant, Michel Lebouc, le maire, avait sollicité le service mobilité de la Communauté Urbaine GPS&O, à ce propos « Cette station de la ligne K, était loin d'être conforme à ce que nous attendions. Bon nombre de personnes, et notamment les collégiens, l'utilisent régulièrement. Il était donc indispensable de la sécuriser » informe-t-il. La plateforme d'arrêt répond désormais aux normes en vigueur.



## GPS&O fait évoluer la collecte des déchets

Au le début de l'année, la Communauté urbaine du Grand Paris Seine & Oise a mis en place un moteur de recherche dédié sur son site internet pour en finir avec le casse-tête de la gestion de vos déchets.

Plus précis et plus intuitif que les précédents calendriers papier et accessible sur PC, tablette ou smartphone, ce moteur vous fournit une information complète, personnalisée et actualisée sur votre collecte : jours de ramassage en porte à porte par type de déchet, à quel moment sortir vos bacs, l'implantation des bornes de collecte et des déchèteries à proximité, les règles de tri, le compostage... Un calendrier de collecte simplifié a toutefois été distribué dans les boîtes aux lettres magnanvilloises.

Plus d'infos :

<https://gpseo.fr/vivre-et-habiter/maitrise-des-dechets/collecte-des-dechets-2022-dans-ma-rue>

**Vos collectes 2022 :**

- Ordures ménagères : une par semaine
- Emballages recyclables : toutes les deux semaines
- Encombrants : 4 par an
- Déchets verts : une par semaine, du 14 mars au 4 juillet et du 22 août au 28 novembre.
- Verre : collecte en points d'apport volontaire.



## Un centre de vaccination à Magnanville

Depuis le jeudi 3 février, le centre de vaccination du Mantois a déménagé à Magnanville. Initialement basé à Mantes-la-Jolie, il est désormais situé au complexe sportif Firmin Riffaud, place Mendès France.

Contacté au mois de janvier par l'Agence Régionale de Santé (ARS), le maire Michel Lebouc a accepté le transfert du centre à Magnanville : « Mobiliser l'une de nos structures municipales représente une contrainte mais la vaccination est un enjeu de santé publique pour lequel je me suis toujours engagé. Je tiens à remercier l'ensemble des utilisateurs de la salle polyvalente pour leur participation à cet effort collectif. Je remercie également les services de la ville et mes élus qui ont préparé cette arrivée au niveau technique et logistique. Dans la lutte contre le Covid-19, cette mobilisation de tous est à nouveau une parfaite illustration de la solidarité prégnante à Magnanville depuis le début de la crise sanitaire. »

Ce centre est géré en lien avec l'ARS, la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise et l'association Odyssee. L'intégralité des frais de fonctionnement sont quant à eux supportés par l'ARS, la



MICHEL LEBOUc ET DES ÉLUS LOCAUX ONT INAUGURÉ SON OUVERTURE

ville de Magnanville étant lieu d'accueil mais non gestionnaire du vaccinodrome. La vaccination se fait uniquement sur rendez-vous sur des créneaux horaires décidés en cohérence avec les entrées/sorties des établissements scolaires en proximité. Un gardiennage est aussi effectif depuis l'ouverture pour veiller à la surveillance du site et pour organiser la gestion des flux et le stationnement.



## Du changement à la tête de GPS&O

Présidente par intérim depuis le 8 janvier, Cécile Zammit-Popescu, maire de Meulan-en-Yvelines et conseillère départementale, a été élue à la tête de la communauté urbaine le jeudi 20 janvier dernier. Michel Lebouc, maire de Magnanville, a été réélu au sein de l'exécutif, comme 2<sup>e</sup> conseiller délégué aux achats et à la commande publique.

# CENTRE DE VACCINATION

Complexe sportif FIRMIN RIFFAUD – Place Mendès France

Ouvert du lundi au samedi, de 9h à 18h  
à partir du 3 février 2022

Luttons contre la covid,  
**Vaccinons-nous !**

**Rendez-vous  
obligatoire sur :**

**Doctolib**

